

Questions sur le métier de juriste d'entreprise

Par **Falls**, le 17/08/2011 à 12:37

Bonjour, je poste ici un message, parce que j'ai des questions sur le métier de juriste d'entreprise, plus précisément entre le métier d'avocat et le métier de juriste d'entreprise. En effet, je ne sais pas vraiment quel métier m'intéresse dans le droit, et je recherche actuellement ce qui est fait pour moi, afin de pouvoir choisir mon Master.

A la base, je m'intéressais au métier d'avocat, mais c'est un métier intensif qui demande un rythme de vie rapide. C'est pourquoi je m'intéresse dès à présent au métier de juriste d'entreprise;

1) mais je me demande si le rythme de travail est vraiment différent de celui d'avocat quand on est juriste d'entreprise.

2) Est-ce que le métier de juriste d'entreprise est un métier qui est aujourd'hui très demandé ? Est-il facile de se trouver des places ? Je me pose la question car je sais qu'il y a sûrement beaucoup de concurrence avec les étudiants issus des écoles de commerce.

A priori j'allais m'engager en droit public des affaires, car je sais qu'il manque beaucoup d'avocats en droit public, seulement, je me demande si le rythme de vie est fait pour moi... En même temps, je ne sais pas du tout quel est le taux de juristes d'entreprise engagés...

Merci de me répondre !

Par **alex83**, le 17/08/2011 à 17:26

Bonjour,

Cela doit beaucoup dépendre des entreprises ou des cabinets concernés. Effectivement, en général, si vous travaillez dans un grand cabinet affairiste, le rythme est soutenu. Les dates et délais très rapprochés. Des dossiers sont à boucler parfois rapidement. Ils ne comptent pas leur heures... Mais c'est aussi rémunérateur...

Le juriste d'entreprise je ne sais pas trop. Mais il faut se méfier. Parce qu'il est clair que la concurrence est rude : soit avec les écoles de commerce (mais bon, la plupart du temps ce sont des étudiants en droit qui ont un double cursus, puisqu'un étudiant en commerce pur ne peut être, objectivement, bon juriste sans formation juridique avant le MS). Soit avec les DJCistes et autres formations côtes (bons M2, magistères, ...). Il faut voir aussi que beaucoup de juristes d'entreprises sont titulaires du CAPA et soit ont déjà exercé en tant qu'avocat, soit

ont juste passé [barre:295hm7dq]le concours[/barre:295hm7dq] l'examen pour augmenter leur chance sur le marché du travail (c'est toujours très apprécié dans les entreprises).

Par **Pauline-15**, le **05/12/2018** à **12:50**

Bonjour,

Je voulais savoir s'il y avait un impacte de la jurisprudence sur le métier de juriste ?
Si oui, pouvez vous m'expliquez ?

Merci de votre réponse.

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/12/2018** à **12:53**

Bonjour

Qu'entendez vous par impact de la jurisprudence ? [smile43]

Par **Pauline-15**, le **05/12/2018** à **12:56**

Bonjour Isidore Beautrelet,

Je voulais savoir si la jurisprudence avait des impacts sur les décisions que vont rendre les juristes

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/12/2018** à **12:59**

Effectivement, un juriste doit se tenir informer de la jurisprudence.

Par **Pauline-15**, le **05/12/2018** à **13:04**

Pouvez vous m'expliquer comment il procède lorsqu'il doit l'appliquer en entreprise ?

Qu'elles sont les impacts sur son travail à proprement dit ?

Je vous remercie de votre patience

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/12/2018** à **13:13**

Bonjour

Qu'entendez-vous par appliquer en entreprise ?

On ne peut pas dire que le juriste est chargé d'appliquer la jurisprudence dans l'entreprise.

En revanche, lorsque l'entreprise prends une décision dans tel ou tel domaine, le juriste est simplement amené à vérifier si la décision est conforme à la législation et à la jurisprudence en vigueur.

Par **Pauline-15**, le **05/12/2018** à **13:15**

Merci,

Dans votre fin de message vous venez de répondre à mes questions.

Je suis désolée si la formulation n'était pas bonne.

Merci d'avoir pris le temps de répondre.

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/12/2018** à **13:19**

Je suis content d'avoir pu vous éclairer.